



**Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement**

**VINGT ET UNIÈME CONFÉRENCE DU PROE**

Madang (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

6 – 10 septembre 2010

---

**Point 11.2 de l'ordre du jour** **Élaboration de rapports simplifiés par les pays insulaires du Pacifique (PIP) sur les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) relatifs à la biodiversité – Rapport final**

*(Document présenté par l'Australie)*



**Australian Government**

---

**Department of the Environment and Water Resources**

**Document d'information**

## Objectif du document de travail

1. Fournir un rapport final sur le projet du gouvernement australien de simplification de rapports par les pays insulaires du Pacifique (PIP) sur les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) relatifs à la biodiversité. Le rapport complet sur le projet peut être trouvé à l'Annexe A.

## Historique

2. À la 20<sup>e</sup> Conférence du PROE, en novembre 2009 dans le cadre de l'ordre du jour du point 11.1. Élaboration de rapports simplifiés par les pays insulaires du Pacifique (PIP) sur les accords multilatéraux sur l'environnement (AME) relatifs à la biodiversité – rapport d'avancement, les membres :

- **ont examiné** le rapport d'avancement et les recommandations sur le projet de rapports simplifiés;
- **sont d'accord** que l'Australie porte le projet à l'attention du Groupe de liaison sur la biodiversité (BLG), en particulier son Groupe de travail sur les rapports nationaux, aux fins de discussion et de considération ;
- **ont demandé** que l'Australie avec l'appui des pays insulaires du Pacifique (PIP) soulève le projet à la 15<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES COP) en 2010; et
- **ont requis** une mise à jour sur ce dossier à la Conférence du 21<sup>e</sup> PROE.

3. Le rapport final fournit une mise à jour comme il l'a été demandé et décrit les progrès réalisés en 2010 afin de mettre en œuvre ces recommandations.

## Recommandation

4. Les membres de la conférence sont invités à :

- **examiner** le rapport final et les réalisations de ce projet;
- **noter** la date de fin du projet du 30 novembre 2010
- **donner leur accord** pour continuer à soutenir le concept de la déclaration simplifiée dans les réunions internationales lorsque cela est possible.